

Licence Professionnelle des métiers du notariat (formation initiale et en alternance)

Présentation

L'objectif de cette licence est de former des **techniciens du notariat dits T2**, c'est-à-dire des collaborateurs dotés d'un savoir juridique et notarial, leur permettant d'être rapidement opérationnels au sein des études de Notaires. Leur cursus leur permet d'envisager, après plusieurs années, une progression dans la carrière et de parvenir, au niveau supérieur.

C'est une formation pratique, de haut niveau, que les étudiants reçoivent dans le domaine du droit pratique notarial appliqué (droit des personnes et de la famille, droit de l'entreprise, droit patrimonial, droit immobilier, droit de l'urbanisme, comptabilité, fiscalité notariale, déontologie, responsabilité professionnelle).

Ce diplôme peut être suivi sur un parcours au choix:

- parcours 1 : **formation initiale avec stage** (projet tutoré + stage en entreprise)
- parcours 2 : **formation en alternance** - avec contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

En outre, ce diplôme s'inscrit dans une logique d'insertion professionnelle immédiate des étudiants avec, par ailleurs, la possibilité de compléter leur formation dans le cadre du DIMN (diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat géré par l'institut national des formations notariales de Lyon), en alternance après l'obtention de la licence.

Spécificités

Cette formation peut également se faire à distance via la **FC3 Langues | Lettres | Philosophie**.

[Voir la fiche formation](https://www.univ-lyon3.fr/)

Taux
d'insertion

87 %

Taux de
réussite

70 %

Durée de la formation

- 2 semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Contacts

Responsables pédagogiques

- [BALIVET Beatrice \(Responsable\)](#)
- [JANNOT Jezabel \(Responsable\)](#)

Béatrice Balivet :
Responsable Université
Jean Moulin Lyon 3
Jézabel Jannot :
Responsable INFN site de
Lyon

Contacts scolarité

**Institut de Droit
Patrimonial et Immobilier**

Candidatures 2024-25

Sélectif

Oui

Le dossier de candidature se fait sur la plateforme eCandidat via le site www.univ-lyon3.fr.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La licence professionnelle métiers du notariat est accessible à des candidats titulaires d'un BAC+2 et principalement aux titulaires d'un :

- BTS métiers du notariat,
- Licence 2 en droit,
- DUT carrières juridiques...

(IDPI)

Faculté de droit
15, Quai Claude Bernard
BP 0638
69239 LYON cedex 02
Tel : 04 78 78 71 92 –
Victor.DESTABLE

INFN site de Lyon

Adeline PEGUET
Tel : 04 78 78 72 00 – Infn.Lyon@notaires.fr

Candidature

Modalités de candidature

Tous les postulants français et européens à la Licence Professionnelle des métiers du notariat, quelle que soit leur situation antérieure candidatent sur la plateforme eCandidat entre le 12 février au 11 mars 2024.

Effectuer votre demande d'admission

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes de moins de 29 ans. C'est un contrat de travail à durée déterminée (CDD). L'apprenti est salarié de l'entreprise à part entière, il se forme alternativement en office notarial et au sein de l'établissement de formation. Il acquiert des connaissances théoriques qu'il met en pratique et confronte régulièrement aux réalités du terrain. L'étudiant est encadré simultanément par un maître d'apprentissage et un tuteur universitaire.

L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation professionnelle de l'apprenti. Il lui confie des activités définies entre le responsable pédagogique de l'établissement et son maître d'apprentissage, en cohérence avec le métier visé et le diplôme préparé.

Pour plus de renseignement sur le contrat d'apprentissage : [site internet de Formasup](#) & [site internet du service public](#)

Le contrat de professionnalisation

Inscriptions

Coût de la formation

Formation initiale : 170
(année en cours)

Formation continue : 9,15 /heure
soit 4520,10 pour 494 heures

Contrat d'apprentissage : gratuit
pour les alternants

Contrat de professionnalisation :
4684,80 pour 512 heures
<https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#!accueilView>

Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. L'étudiant est encadré simultanément par un tuteur en entreprise et par un tuteur universitaire.

Pour plus de renseignement sur le contrat de professionnalisation : [site internet du service public](#)

Formation continue

Conditions générales

Le recrutement des candidats est subordonné aux conditions nécessaires pour entreprendre des études de Licence professionnelle (Bac+2 ou validation des acquis professionnels).

Organisation des enseignements

Les enseignements sont les mêmes que pour les étudiants en formation initiale avec stage.

Toutefois, les candidats inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation et période Pro A) peuvent faire le choix de suivre la licence sur deux années consécutives et ne présenter que certaines unités à l'examen chaque année. Cette formule à la carte sera arrêtée individuellement pour chaque candidat inscrit en formation continue avec le responsable pédagogique du diplôme.

Dans le cadre de la formation continue en parcours FC, les candidats sont dispensés des stages s'ils travaillent dans un office notarial, mais ils doivent rédiger le projet tutoré et le rapport-mémoire.

Accompagnement pédagogique

Chaque candidat inscrit en formation continue se voit attribuer un tuteur pédagogique qui sera choisi parmi les intervenants de la licence professionnelle.

Ce tuteur a pour rôle d'accompagner l'étudiant tout au long de l'année universitaire et de l'aider à se préparer dans les meilleures conditions possibles aux examens de fin de semestre.

L'étudiant est accompagné selon des modalités et sur des points dépendant de son profil, après diagnostic effectué par le responsable du diplôme.

Obtention de la Licence professionnelle métiers du notariat

Les modalités d'examen sont les mêmes en formation initiale ou en formation continue sous réserve du choix de suivre le diplôme sur deux années



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

consécutives.

Certificats de suivi de formation

Les personnes ayant suivi une ou plusieurs unités peuvent en fin d'année se voir délivrer un certificat attestant leur suivi de ladite unité. Ces certificats ne peuvent valoir appellation de Licence professionnelle métiers du notariat.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Poursuites d'études

L'étudiant a vocation à intégrer la structure qui l'a formé ou une structure du secteur d'activité.

Le titulaire de la licence ne bénéficie pas d'un passage de droit en Master. Si l'étudiant dépose une demande d'intégration à un Master, son dossier est soumis à la commission des équivalences de l'Université mais à l'Université Jean Moulin Lyon 3, les dérogations demeurent exceptionnelles. L'étudiant diplômé est destiné à suivre un cursus complémentaire professionnel en alternance, s'il le souhaite, le diplôme de l'institut des métiers du notariat (DIMN).

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Cette licence prépare au métier de collaborateur des offices notariales (assistant de rédaction) et ouvre de manière subsidiaire l'accès aux métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier...

Les étudiants titulaires de la licence professionnelle des métiers du Notariat ont vocation à intégrer un office de notaire en qualité de rédacteur d'actes - niveau intermédiaire.

Ils peuvent néanmoins continuer leur formation professionnelle en s'inscrivant à l'INFN de Lyon en vue de l'obtention du diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN) en alternance.



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Programme

La formation est articulée autour de plusieurs blocs de compétences dont l'un correspond à une immersion dans le monde professionnel du notariat. Les enseignements fondamentaux sont dispensés, à parité, par des universitaires et des professionnels du notariat.

Les cours sont dispensés de septembre à avril.

- Pour le **parcours 1 - formation initiale** : les cours sont répartis du lundi au vendredi.
- Pour le **parcours 2 - formation en alternance** : les cours auront lieu exclusivement les jeudis et vendredis. Les lundis, mardis et mercredis seront consacrés à l'office notarial où l'étudiant effectuera son alternance.

[Télécharger le programme des enseignements formation initiale avec stage](#)

[Télécharger le programme des enseignements formation en alternance](#)



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08